

DÉCISION DU MAIRE

Décision N°59-2023	MOYENS GÉNÉRAUX <u>CONTRATS/CONVENTIONS</u> Progiciels Logilibres EPM et Open EPM Avenant n° 1 au contrat de maintenance confié à la société ICM Services – CASTANET-TOLOSAN (31)
-------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU les Décrets n° 2018-1074 et 1075 du 3 décembre 2018 relatifs aux marchés publics ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22 ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics » ;

VU la Décision n° 107-2021 en date du 17 septembre 2021, attribuant le contrat de maintenance des progiciels Logilibres EPM et Open EPM, à la société ICM Services, 7 rue de l'Industrie, ZI de Vic, 31320 CASTANET-TOLOSAN ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'intégrer de nouvelles licences au contrat de maintenance initial ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **APPROUVE** la passation d'un avenant n° 1 au contrat de maintenance des progiciels Logilibres EPM et Open EPM, selon le montant actualisé suivant :

<u>ATTRIBUTAIRE</u>	Montant initial du contrat	Montant HT avenant n°1	Montant du contrat actualisé	% d'écart induit par avenant
ICM Services 7 rue de l'Industrie ZI de Vic 31320 CASTANET-TOLOSAN	533,49 € HT	148,00 € HT	681,49 € HT	27,742 %

Article 2. **CHARGE** le Pôle "Moyens Généraux", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 17 mai 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet
Maire

Décision transmise à la Préfecture

le **19 MAI 2023**

Affichée

le **23 MAI 2023**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Progiciels Logilibres EPM et Open EPM - Avenant n. 1 au contrat de maintenance confié à la société ICM Services - CASTANET-TOLOSAN (31)

Date de transmission de l'acte 19/05/2023

Date de réception de l'accusé 19/05/2023

de réception :

Numéro de l'acte : DEC59-2023 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230517-DEC59-2023-CC

Date de décision : 17/05/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.8. Avenants